# LA FERME BENOIT

## Phase 2

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE DE LOGEMENTS ET D'UN RESTAURANT

51, rue du Gros Caillou | 77240 CESSON

- DOSSIER DE CONSULTATION PUBLIQUE -















## PRÉSENTATION DU PROJET ARCHITECTURAL

LE SITE : UN CORPS DE FERME

LE PROJET: PROGRAMME ET **INTENTIONS** 

**CONFORMITE ET PLU** 

FAÇADES ET MATERIAUX

MESURES ENVIRONNEMENTALES

CALENDRIER PREVISIONNEL







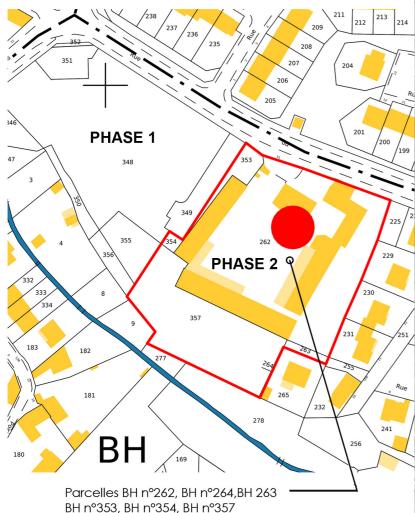
#### LE SITE: UN CORPS DE FERME

Le terrain, sur lequel le projet est projeté est constitué des parcelles cadastrées BH n°262, 263, 264, 353, 354 et 357 pour une superficie de 8.146 m<sup>2</sup>.

Il est desservi par la rue du Gros Caillou au Nord, une voie située dans le prolongement de la rue du Pré de la Ferme au Sud-Est et une voie nouvelle qui sera créée entre le projet et la phase 1 à l'Ouest du terrain.

Le terrain présente une forte pente depuis la rue du Gros Caillou vers le Ru de Balory.

Les parcelles sont actuellement occupées par un corps de ferme qui sera en partie conservé et réhabilité.



51, rue du Gros Caillou



Présentation du projet architectural

DOSSIER DE CONSULTATION PUBLIQUE



GREENCIT



#### **DEMOLITIONS ET REHABILITATIONS:**

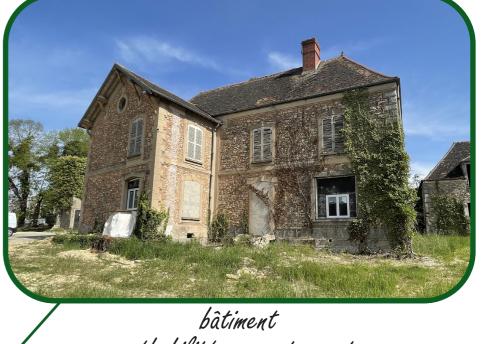


bâtiment réhabilité en local d'activités







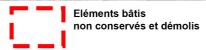


réhabilité en restaurant



bâtiment réhabilité en logements et local vélos





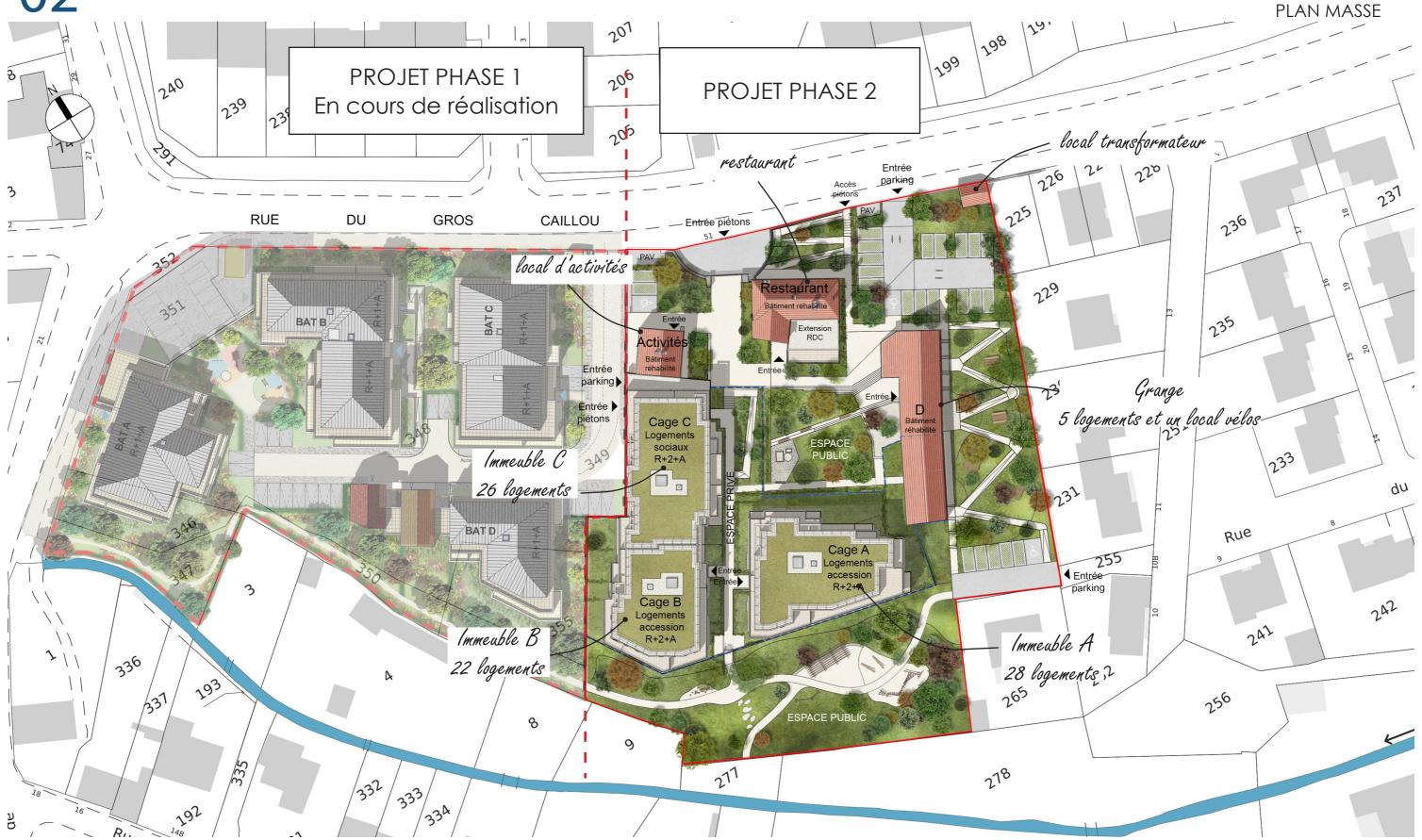








# 1 LE PROJET : PROGRAMME ET INTENTIONS



Présentation du projet architectural | **DOSSI** 

DOSSIER DE CONSULTATION PUBLIQUE

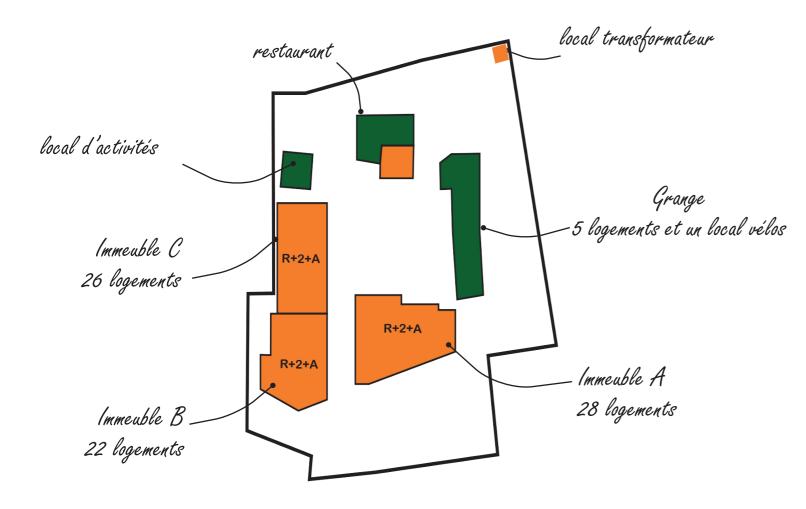




#### **DESCRIPTION DES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES:**

L'ensemble du programme s'organise dans des volumes d'une hauteur de R+2+attique, sur un niveau de sous-sol ainsi que dans une partie des bâtiments existants de la ferme Benoît qui seront réhabilités.

#### **REHABILITATIONS + CONSTRUCTIONS NEUVES**



#### TROIS BATIMENTS REHABILITES

- Le bâtiment au Nord intégrera un restaurant de 273 m² de SDP. Une extension de 46 m² sera créée pour valoriser le bâtiment existant.
- Le bâtiment à l'Ouest intégrera un local d'activités de 122 m² sur 2 niveaux.
- Le bâtiment à l'Est intégrera 5 logements en accession au rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage, ainsi qu'un local vélos dédié aux logements.

#### **DEUX CONSTRUCTIONS NEUVES**

#### LOGEMENTS ACCESSIONS: 55 LOGEMENTS D'UNE SURFACE DE 3.176 m<sup>2</sup>

- L'immeuble A, constitué de 28 logements en accession sur 4 niveaux
- L'immeuble B , constitué de 22 logements en accession sur 4 niveaux
- Grange , constitué de 5 logements en accession sur 3 niveaux

#### LOGEMENTS SOCIAUX : 26 LOGEMENTS D'UNE SURFACE DE 1.503 m<sup>2</sup>

- L'immeuble C, constitué de 26 logements locatifs sociaux sur 4 niveaux



#### LES ACCES:

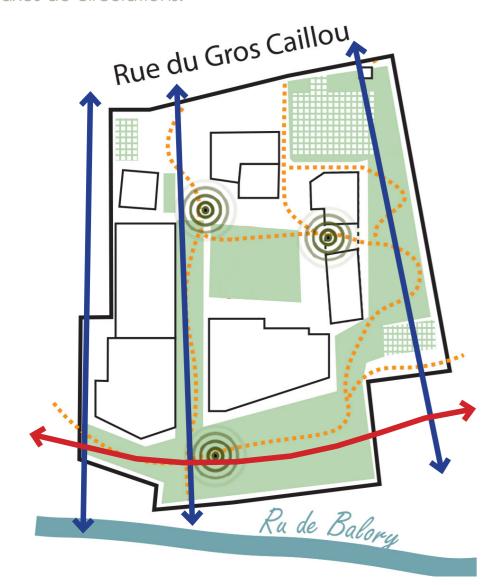
- Une traversée Est-Ouest par le vallon frais du Balory et assure une connexion vers la gare.

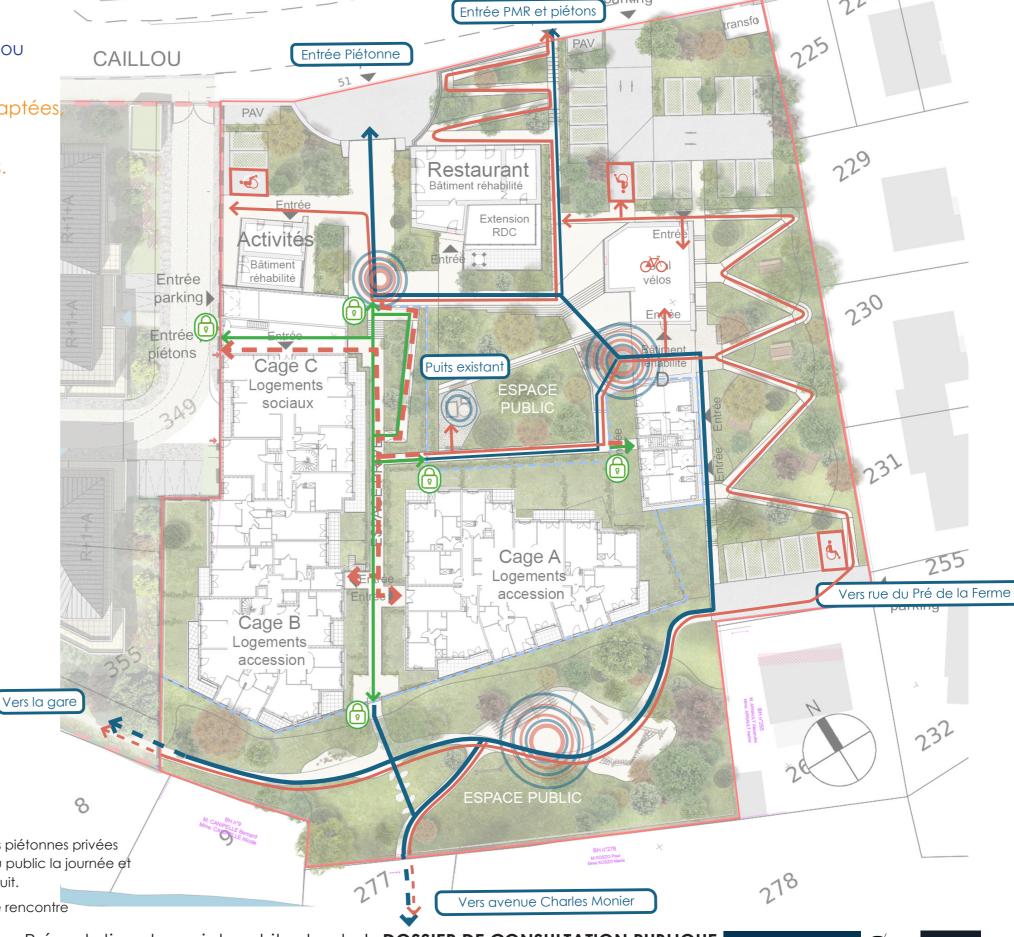
- Un axe Nord-Sud permettant de lier la rue du Gros Caillou à l'Avenue Charles Monier.

- Une accessibilité PMR facilitée grâce à des rampes adaptées du restaurant au vallon du Balory.

- Création de circulations douces pour l'accès aux vélos.

- Des espaces de rencontre ouvert qui relie les différents axes de circulations.







Circulations piétonnes publiques Circulations PMR et cycles publiques Circulations PMR et cycles privées

Circulations piétonnes privées ouvertes au public la journée et fermée la nuit.



Présentation du projet architectural

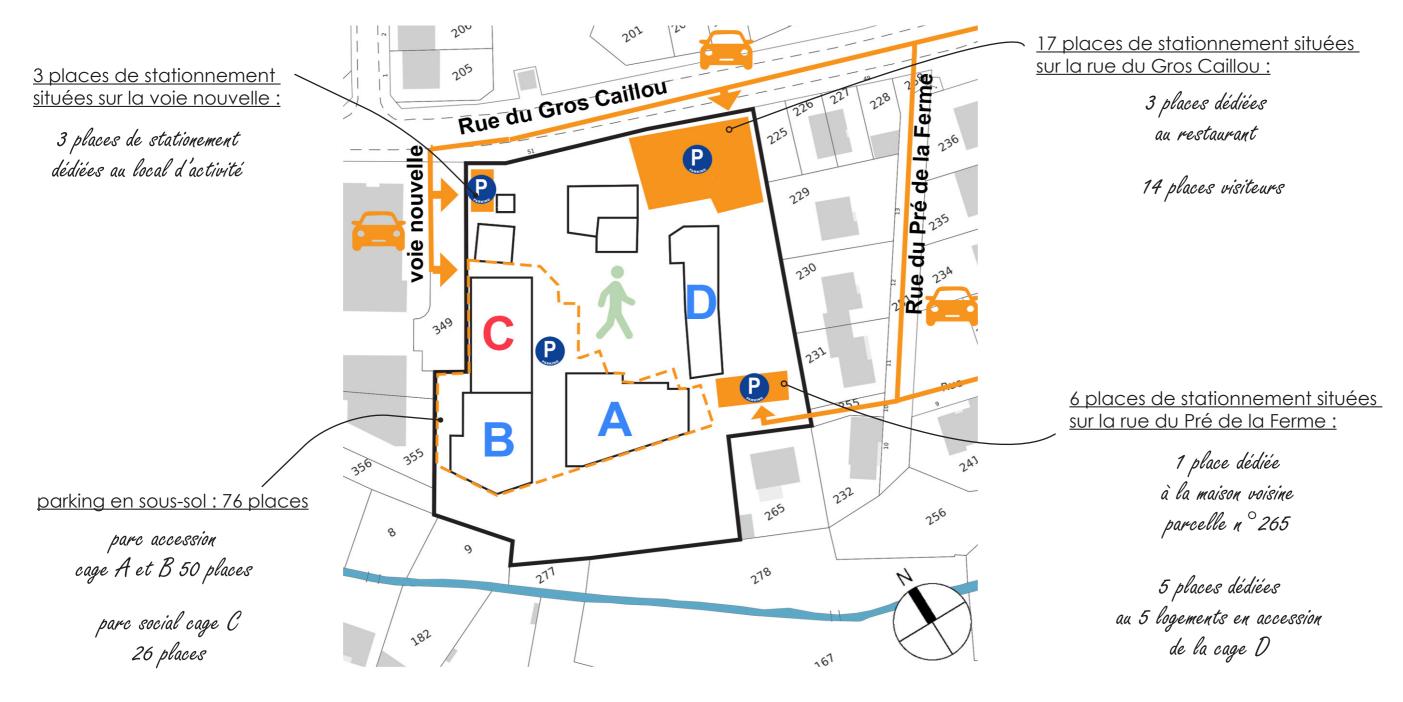






102 places de stationnements seront créées sur l'ensemble de l'opération. Nous sommes excédentaires par rapport aux exigences du PLU

DESTINATION	PLU	PLACES REALISEE
Logements sociaux	13	26
Logements accessions	55	55
Activité + Restaurant	4	6
Visiteurs	0	14
Voisin	0	1
TOTAL	72	102





#### **CONFORMITE ET PLU**

Le projet souscrit aux règles du PLU de la zone UBa ainsi qu'aux préscriptions fixées par le périmètre d'orientation d'aménagement et de programmation OAP n°1 -Ferme Benoît et Poirier Saint :

#### Les enieux de l'OAP:

- Préserver les vues sur les éléments structurants du paysage (végétation bordant le Ru de Balory, horizon sur les coteaux).
- Préserver et valoriser la Ferme Benoît.
- Constituer une centralité de quartier, au croisement de deux axes de circulations structurants.
- Contribuer au développement du réseau de liaisons douces.
- Préserver les continuités écologiques du Ru de Balory.

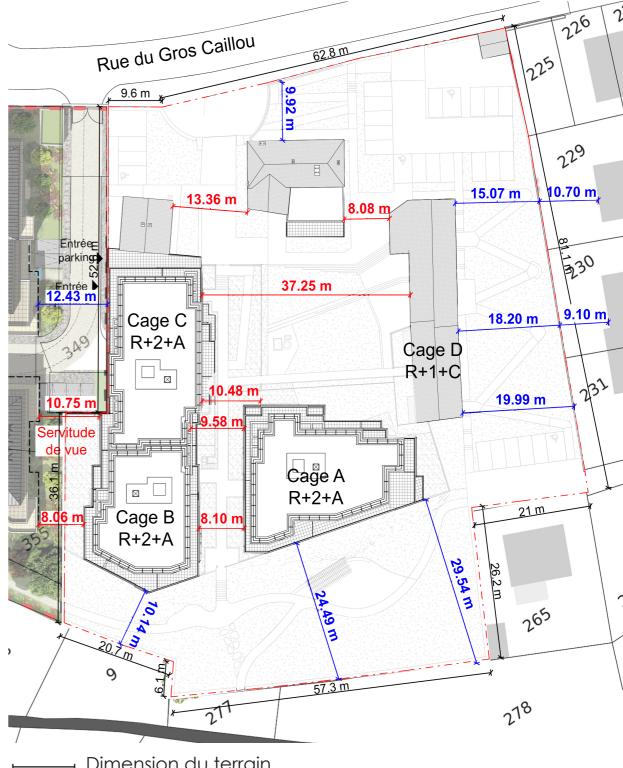
#### Principales Règles d'urbanisme :

- Implantation des constructions par rapport aux voies et aux emprises publiques = soit à l'alignement soit à une distance de 5m minimum.
- Implantation des constructions par rapport aux limites séparatives :
  - Distance entre la baie et la limite séparative = 3m minimum
  - Distance entre tout point d'une baie et la limite séparative : H=L
  - Distance entre le point le plus haut d'un balcon ou d'une terrasse et la limite séparative : H=L
- Implantation des constructions les unes par rapport aux autres sur une même propriété :
  - Distance entre deux constructions non contiques doit être au moins égale à 8 m.
- Le stationnement : le terrain se situe dans le périmètre à moins de 500 m d'une gare. Le PLU exige:

DESTINATION	NORME PLU	NOMBRE DE LOGEMENT ET SURFACE	OBLIGATION PLU	PROJET
Logements sociaux	0,5 place / logement	26 Logements	13	26
Logements accessions	1 place / logement	55 logements	55	55
Restauration et Activité	1 place / 120 m² de SDP	273 m² restaurant + 122 m² activité soit 395 m²	4	6
			72	87

En complément des 87 places, 14 places visiteurs et 1 place dédiée au voisin (parcelle n°265) seront réalisées, soit un total de 102 places de stationnement sur l'ensemble de l'opération. Nous sommes excédentaires auX 72 places exigées par le PLU.

Plan indiquant les distances entre les bâtiments et les limites séparatives montrant la conformité du projet par rapport au PLU.



Dimension du terrain

Distance entre les constructions et les limites séparatives

Distance entre deux constructions

Présentation du projet architectural

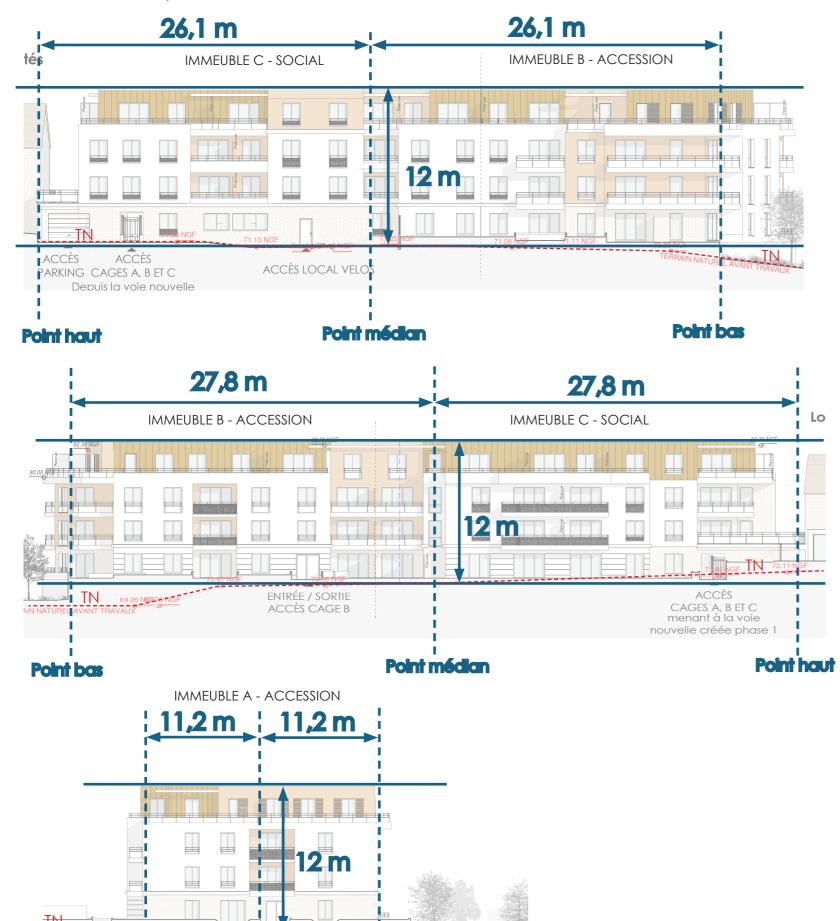








- Hauteur maximale des constructions : 12 m maximum à l'acrotère. Mesurée au point médian de la construction.



DESTINATION	PLU	REALISEE
EMPRISE AU SOL	4070 m² soit 50%	2332 m² soit 30%
ESPACES VERTS	2442 m² soit 30%	3258 m²soit 40%
PLEINE TERRE	1221 m² soit 15%	2849 m² soit 35%











Point bas

Point médian

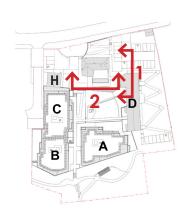
**Point haut** 

#### **BATIMENTS REHABILITES:**

L'ensemble des bâtiments réhabilités feront l'objet d'une vérification générale de leur structure ainsi qu'un remaniage complet des tuiles existantes. Le local d'activité et le restaurant seront livrés en coque brute.

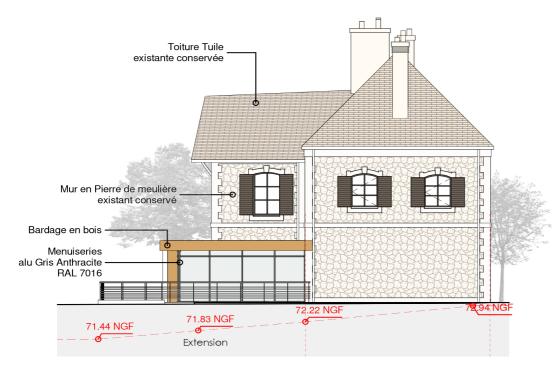
L'aménagement sera pris à la charge des preneurs qui restent à définir.

#### **Restaurant:**





Bâtiment Façade Est - Existant



Bâtiment Façade Est - Projet



Bâtiment Façade Sud - Existant



Bâtiment Façade Sud - Projet



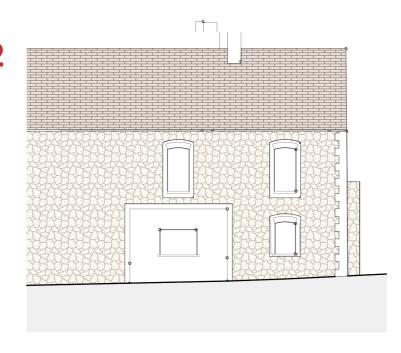


#### **BATIMENTS REHABILITES:**

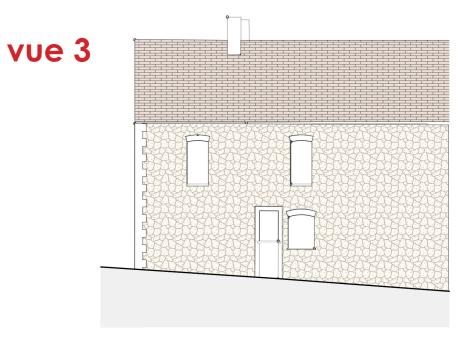




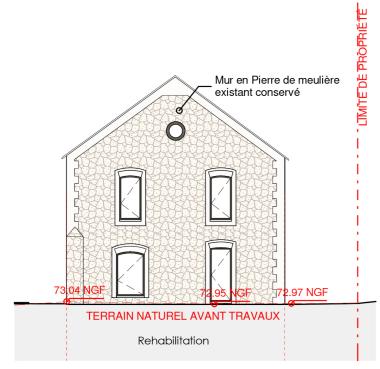
Bâtiment H - Façade Nord - Existant



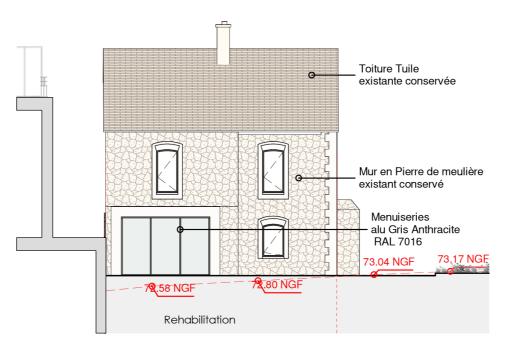
Bâtiment H - Façade Est - Existant



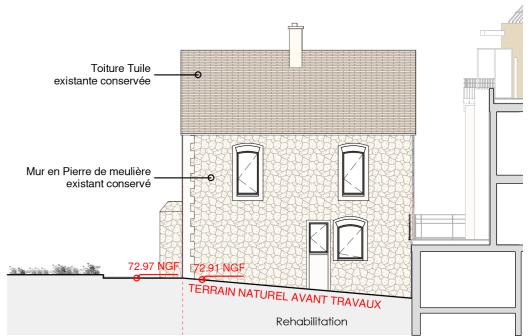
Bâtiment H - Façade Ouest - Existant



Bâtiment H - Façade Nord - Projet

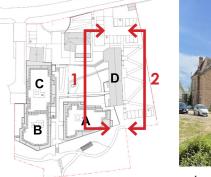


Bâtiment H - Façade Est- Projet



.Bâtiment H - Façade Ouest- Projet

#### **REHABILITATION DE LA GRANGE:**



Vue 1 / FACADE OUEST SUR LA COUR ARBOREE



bardage clin en bois



loggia

Porche traversant

Cour arborée

Toiture Tuiles

existantes conservées



photographies de l'état existant

Mur en Pierre de meulière

existante conservé

Immeuble

Cage A

bardage clin en bois

loggia

#### Référence:

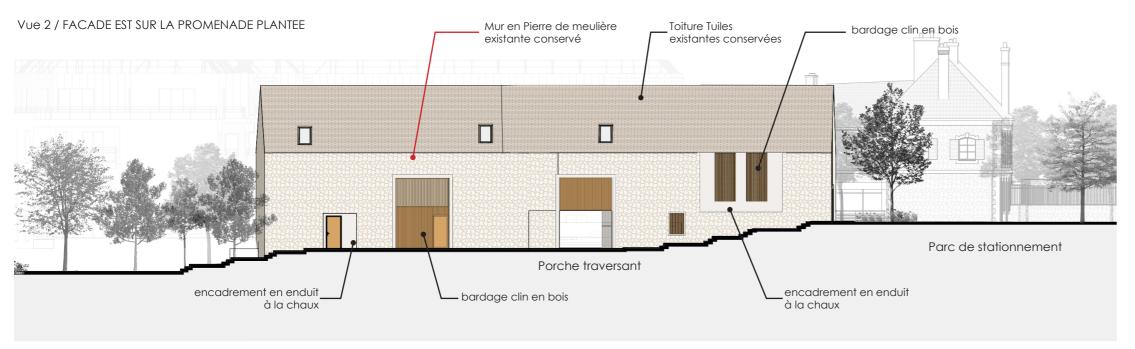


Principe d'aménagement des loggias





Principe de bardage avec des clins en bois







Principe d'encadrement des ouvertures en enduit à la chaux





Vallon frais







# FAÇADES ET MATERIAUX

#### Palette de materiaux:



Parement en pierre de meulière

Enduit blanc cassé WB 001

Enduit ocre orangé Bardage métallique WB 007

laqué or



# MESURES ENVIRONNEMENTALES



01

#### PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION RE 2025

- Réduction de la consommation énergétique
- Diminution de l'impact carbone
- Garantir le confort d'été

02

#### LOGEMENTS CERTIFIES NF HABITAT HQE

- Confort acoustique
- Confort thermique et ventilation
- Sécurité
- Durabilité de l'ouvrage
- Aménagement des logements

03

#### SYSTEME DE CHAUFFAGE: POMPE A CHALEUR

- Ecologique
- Economique
- Haut rendement
- Autonome

04

#### **PROJET PAYSAGE**

- Une démarche vertueuse pour l'environnement

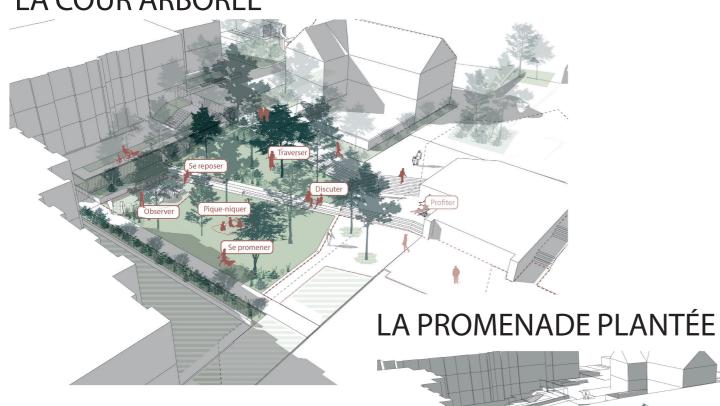


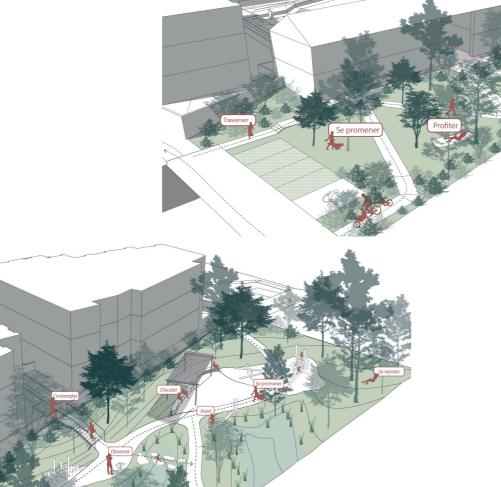
# PRINCIPES D'AMENAGEMENT A L'ECHELLE DU SITE



Construction d'un ensemble de logements et d'un restaurant | 51, rue du Gros Caillou | CESSON

## LA COUR ARBORÉE





LE VALLON FRAIS

### PALETTE VÉGÉTALE









Haute tige

Érable champêtre, Érable Cannelle, Cerisier de Ste-Lucie, Alisier de Fontainebleau, Chêne vert, Chêne pubescent, Chêne à feuilles de myrsine, Charme Commun









Cépée

Érable de Montpellier, Amélanchier à feuilles ovales, Pommier sauvage









Massifs arbustifs bas

Oranger du Mexique, Viorne Tin, Cornouiller sanguin, fleur de neige japonais, Hortensia à feuilles de chêne, Rosier des chiens, Sureau







Vivaces

Achillée ptarmique, Aspérule des teinturiers, Dauphinelles, Scabieuse odorante, Epilobe blanche, Spirée filipendule, Hellébore noir, Sauge des bois, Sauge des marais, Ail d'ornement

Présentation du projet paysager | **DOSSIER DE CONSULTATION PUBLIQUE** 





### CALENDRIER PREVISIONNEL

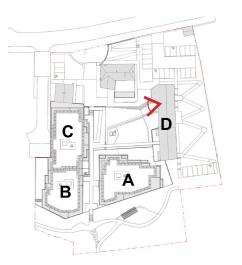
Ce calendrier est établi dans le cas le plus favorable.

LA CONCERTAION: DU 06 FEVRIER 2024 AU 06 MARS 2024 01 - Mise à disposition au public - Synthèse - Etude des observations du public 02 DEPOT DU PC: AVRIL 2024 03 **OBTENTION DU PC: OCTOBRE 2024** 04 PURGE DU PC: JANVIER 2025 05 LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION: FEVRIER 2025 06 DEMARRAGE DESTRAVAUX: JUIN 2025

LIVRAISON DE L'OPERATION : 2° SEMESTRE 2027

Construction d'un ensemble de logements et d'un restaurant | 51, rue du Gros Caillou | CESSON

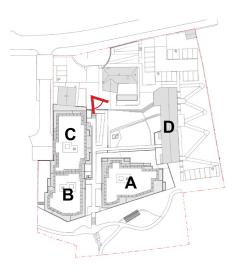
07





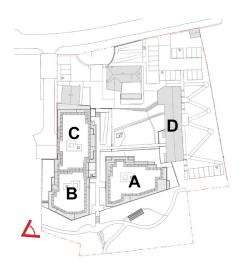














GREENCIT







### **GREENCITY IMMOBILIER**

83 rue de Bercy - 75012 PARIS



### **CABINET LAURENCE ARCHITECTES**

18 avenue Emile Zola - 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS



**ATELIERS 2/3/4** 

234 rue du faubourg St Antoine - 75012 Paris